

## **FORMATION :**

### **« CREATION D'ENTREPRISE »**

**PUBLIC :** Tous publics

**PRÉREQUIS :**

Avoir un projet de création d'entreprise

**DURÉE :** 4 jours (20heures)

**DATES OU PÉRIODE :** Au cours de l'année

**HORAIRES :** De 9h à 12h00 et de 13h30 à 16h30

**NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :**

- Minimum : 1
- Maximum : 10

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

**LIEU :**

Salle de Conférence 1791 avenue du Marechal Juin 40 000 Mont de Marsan

***Lieu adapté pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter dans les meilleures conditions possible. Vous pouvez nous contacter au 06 79 05 92 07***

**FORMATEUR :**

#### **OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES**

À l'issue de la formation, le participant sera capable d'évaluer la faisabilité et la viabilité de son projet de création d'entreprise.

Evaluation du projet

Étude du marché

Acquérir les compétences nécessaires pour créer et gérer une entreprise avec succès.

Comprendre les différentes étapes du processus de création d'entreprise.

Élaborer un plan d'affaires solide et adapté à son projet entrepreneurial.

Suivit de 1 an

## CONTENU

Durée	Objectifs	Contenus
<b>Module 1. Valider son idée en projet : être créateur d'entreprise - analyser ses objectifs avec ses compétences - intégrer la dimension environnementale - valider son projet .</b>		
5h	Introduction et Évaluation du Projet Comprendre les différentes étapes du processus de création d'entreprise Évaluer son projet entrepreneurial	Introduction à l'entrepreneuriat  Les étapes de la création d'une entreprise  Évaluation du projet
<b>• Module 2. Définir sa stratégie commerciale :</b>		
7h	Réaliser son étude de marché Déterminer un plan d'action commercial.	Étude du marché Préparation de l'activité
<b>Module 3. Choisir son statut juridique, social et fiscal : choisir ses statuts juridiques - gérer ses obligations réglementaires.</b>		
8h	Cadre juridique :	Introduction au Cadre Juridique Types de Structures Juridiques Contrats Commerciaux et Droit du Travail Propriété Intellectuelle et Protection des Données

## MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Evaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

## MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

### Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
  - Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Programme de Formation « SSG Formation/BOMBAEVENT »  
1791 avenue du Maréchal Juin 40 000 Mont de Marsan  
Tel : 06 79 05 92 07-bombaeventictac@gmail.com

- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

**Éléments matériels :**

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation

**Référent pédagogique et formateur :**

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.